

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DES LOISIRS

--:--:--:--:--:--:--:--

C. S. S. A.

ZONE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF
N° 5

--:--:--:--:--:--:--:--

DIRECTION NATIONALE DES SPORTS

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

FEDERATION GABONAISE D'ATHLE-
TISME

--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

REPUBLIQUE GABONAISE
--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

UNION-TRAVAIL-JUSTICE
--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

PROCES-VERBAL
REUNION DE LA COMMISSION TECHNI-
QUE

1 ERE JOURNEE

L'an mil neuf cent soixante dix-huit et le
trente et un Mars la Commission Technique s'est réunie dans
la Salle d'honneur du Stade Omnisport Président BONGO pour
statuer sur les résultats de la 1ère journée des Compéti-
tions et résoudre les cas litigieux.

Etaient présents :

MM. KINGBO Emmanuel	Président
KARAMERA Pierre	RWANDA
KALINDA Jean Paul	-"-
DIALO ALI	TCHAD
RINGUI Philippe HIPPOLYTE	ETC.A.
NZAMBA-MOUANDA	GABON
BATCHI Joseph	-"-

A 19h10 le Président de la Commission Mr. KINGBO
ouvre la séance en félicitant tous les Délégués de leur bon-
ne compréhension dans le déroulement des Compétitions de pre-
mière journée. IL a exprimé également sa satisfaction en ce
qui concerne l'organisation, malgré, quelques cas bénins qui
ont été signalés et qui ont été trouvés des solutions au cours
de la réunion sportive par le directeur Technique.

Le Président a demandé aux Délégués de faire des
propositions afin d'améliorer le déroulement des compétitions
de la 2ème journée. C'est ainsi qu'après les interventions
des uns et des autres il ressort que le jury des juges à Ma-
rivée a eu quelques défaillances au début des épreuves notam-
ment aux 100m Dames. La Commission a demandé que des remar-
ques soient faites à ce jury afin d'éviter une perte de temps
dans des discussions inutiles.

Le Président a promis à la Commission de faire
son possible pour l'application ferme de ces recommandations

ANALYSE DES RESULTATS :

100m Dames : A la suite de la défaillance signalée plus
haut, un rectificatif a été porté au classement (cf: résul-
tats techniques)

TRIPLE SAUT : Le TOHAD a déposé une réclamation sur le départage de la 1ère place entre le concurrent Tchadien et celui de l'Empire Centrafricain. Après vérification des essais, le concurrent Tchadien ayant réalisé la 2e meilleure performance, est classé premier.

POIDS DAMES ; Suite à une réclamation introduite par l'entraîneur Gabonais au sujet de l'engagement de l'Athlète. MOCKTAR comme titulaire à la place de Mlle. BISSOUVA. Cette réclamation faite verbalement au Directeur Technique avant le début de l'épreuve n'a pas eu d'issue bénéfique malgré la position du RWANDA qui a souhaité que la place de titulaire de Mlle MOCKTAR soit reconnue et que sa performance soit homologuée.

Pour éviter tout malentendu, le Président a décidé que tout remplacement se fera désormais par écrit en temps opportun.

Monsieur NZAMBA-MOUANDA, Directeur Technique de la réunion a demandé aux Membres de la Commission Technique de rester grouper sur le terrain pendant le déroulement des épreuves afin que les cas litigieux soient résolus le plus rapidement possible.

3.000m STEEPLE : Le Président demande aux Délégués d'excuser le Comité d'organisation auprès de leurs Chefs de Délégation pour le petit retard qui a précédé l'épreuve.

Tous les autres résultats ont été homologués.

DIVERS:

Monsieur RINGUI Philippe Hippolyte de l'Empire Centrafricain a demandé que son Athlète du décathlon DEGOTO soit engagé à la perche et au disque. Le décathlon étant supprimé par manque de concurrent.

Monsieur DIALLO ALI du Tchad a soulevé le problème sur le taux de participation. IL conteste que son pays n'a pas reçu de telex leur informant le changement de taux.

Le Président a précisé que ce problème n'était pas de la compétence de la Commission Technique? Celle-ci ne s'occupe que des problèmes techniques.

En revanche, le Directeur National des Sports du Gabon sera saisi saisi pour porter ce problème aux instances supérieures.

Monsieur DIALLO ALI a porté à la Connaissance de la Commission que le record National du Tchad du 800m Dames a été battu au cours de cette 1ère journée par l'Athlète RAIGAR.

A cet égard la Commission a réitéré sa demande formulée dès le premier jour concernant le dépôt des listes de records nationaux de chaque pays dans le but de pouvoir homologuer les records battus ou égalés.

Monsieur RINGUI a posé le problème des primes de technicité qui sont régulièrement attribuées aux Membres de la Commission Technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h.

Libreville, le 31 Mars 1978

Le Président

LE SECRETAIRE DE SEANCE

E. KINGBO.-

J. BATCHI.-